

TRIBUNE



Le débat sur la défense : une réalité insaisissable

■ Dans «Tous pour un, un pour tous !» (*Paix et Sécurité*, printemps 1989), l'angle sous lequel le professeur K.R. Nossal explique l'absence de débats sur la défense aux élections fédérales de novembre dernier («Il n'y a aucune discussion sur les questions de sécurité nationale au Canada, parce qu'il n'y a rien à débattre.») a dû surprendre les dizaines de milliers de militants pacifistes qui sont descendus dans la rue au début des années 1980, ainsi que les représentants du MDN qui ont voulu obtenir autant de minutes d'antenne que les pacifistes pour faire valoir la perspective militaire, au milieu du débat sur les essais de missiles de croisière.

Je veux bien croire que le cercle des apôtres ardents qui débattent vigoureusement de la défense canadienne est restreint. Mais M. Nossal oublie de se demander si le processus décisionnel en matière de défense (processus qui se fait à l'abri de l'examen public, qui est très technique et qui aborde certains aspects désolants que la plupart des citoyens et citoyennes préféreraient ne pas avoir à envisager quotidiennement) n'est pas en soi quelque chose qui empêche le débat public.

L'argument de M. Nossal au sujet des «intérêts concrets» est plutôt restreint. (Franchement, j'aurais pensé que le souci de survivre est quelque chose de relativement concret, mais je me trompe peut-être !) Pour justifier sa conviction que «la plupart des Canadiens et Canadiennes ont en fait mesuré avec soin les conséquences qu'aurait une politique de défense de rechange», il cite des sondages d'opinion montrant que le public est nettement

favorable à la participation du Canada à l'OTAN et au NORAD, ainsi que les résultats des élections.

Là où le bât blesse, c'est que pour «mesurer avec soin les conséquences» de ses intérêts, il faut tout d'abord connaître ces derniers à fond. Mais de combien de Canadiens et de Canadiennes peut-on raisonnablement s'attendre qu'ils comprennent en détail les politiques de l'Alliance et leurs incidences sur la sécurité ? Ces statistiques peuvent bien nous dire que la population canadienne est favorable à la participation de notre pays à l'OTAN, mais pas pourquoi.

Le deuxième argument selon lequel, «si l'électorat canadien avait suffisamment voulu une politique de défense différente, il n'aurait pas permis que le NPD... languisse si longtemps dans les coulisses de la scène politique nationale», est également faible. En sa qualité d'auteur d'un ouvrage d'envergure sur la politique étrangère du Canada, le professeur Nossal devrait savoir qu'au Canada, comme dans de nombreuses autres démocraties occidentales, les questions de politique étrangère ne sont jamais des éléments déterminants dans les campagnes électorales; c'est pourquoi les résultats de celles-ci ne disent pas grand-chose sur les préférences du public en matière de politique étrangère.

Tony Rogers, Hong Kong

Exporter ou disparaître

■ Roger Hill nous met à juste titre en garde contre les dangers d'une intégration canado-américaine de la production de défense («Les périls de l'intégration de la défense», *Paix et Sécurité*, été 1989). Mis à part le fait qu'une telle intégration est déjà très avancée, ce qui a de sérieuses incidences sur l'autonomie de la politique canadienne en matière de sécurité, il convient de se demander si la solution suggérée, à savoir doter le pays d'une industrie nationale de défense plus développée (voire, plus spécialisée), n'est pas effectivement à l'origine du problème.

Le rapport du Groupe de travail du MDN, que M. Hill cite, est favorable à l'intégration et il fait

notamment valoir que, pour assurer sa sécurité, le Canada a besoin d'une solide industrie de défense qu'il pourrait mobiliser en cas de crise et qui garantirait son approvisionnement en matériel militaire pendant les périodes de forte demande. Mais cela nous amène à la difficile question de savoir comment le Canada pourrait conserver une industrie militaire commercialement viable pendant les périodes de faible demande (c.-à-d. en temps de paix). On reconnaît l'existence du problème dans un autre rapport sur l'industrie de défense préparé en 1987 par le ministère des Approvisionnements et Services et intitulé *Étude de l'industrie du matériel de défense*; ce document précise que le marché canadien de la défense n'est pas assez grand ni assez diversifié pour assurer la prospérité d'une industrie de défense totalement nationale. Une telle industrie ne pourrait survivre grâce aux seuls achats militaires canadiens; c'est pourquoi les auteurs des deux rapports susmentionnés (MDN et ASC) misent sur les exportations pour garantir la viabilité économique de l'industrie.

Voilà qui appelle une autre question ! Où l'industrie trouvera-t-elle ses marchés d'exportation ? Le plus vaste marché ouvert au Canada demeure celui des États-Unis, mais l'accès en est encore menacé (malgré trente ans de partage officiel de la production de défense) par le protectionnisme pratiqué au sud de la frontière. Et comme les commandes américaines vont inévitablement diminuer (à cause de la détente et des restrictions budgétaires), ce protectionnisme s'accroîtra sûrement, car les sociétés américaines voudront protéger leur marché, désormais moindre. Le Canada doit donc trouver un moyen de conjurer le spectre du protectionnisme afin de se ménager un accès illimité au marché américain : et ce moyen, ce serait une intégration complète des industries et des marchés des deux

pays, de façon que les entreprises canadiennes soient essentiellement définies comme étant américaines aux fins des achats de défense aux États-Unis. En d'autres termes, c'est précisément parce que l'on perçoit l'existence d'une industrie canadienne de défense plus développée comme étant une nécessité que les milieux industriels intéressés (au Canada) réclament une intégration de l'industrie de défense nord-américaine.

Ceux qui veulent accroître la production militaire au Canada doivent bien comprendre que cela n'est possible que si les exportations augmentent. Et si les Américains n'achètent pas plus qu'ils ne le font déjà (plus de la moitié de la production militaire canadienne), l'industrie militaire de notre pays devra se tourner davantage vers l'Europe et le tiers-monde pour réaliser ses ambitions. Cependant, l'Europe dispose sur ce plan d'une production supérieure à ses besoins, et le tiers-monde constitue un marché très concurrentiel où, pour percer, il faut de plus en plus être prêt à vendre ses produits à des gouvernements qui violent les droits de la personne et à des pays en guerre.

Si le Canada veut acquérir une certaine indépendance par rapport aux Américains, au chapitre de la production militaire, et ne pas avoir à compter sur des ventes de matériel militaire à des pays situés dans des zones de répression et de guerre, il lui faudra de l'aide pour établir une industrie militaire plus diversifiée et commercialement viable. Pour être véritablement autonome, une telle industrie devrait dépendre entièrement de subventions publiques, et non de ventes commerciales, et il lui faudrait accepter les coûts unitaires plus élevés allant de pair avec des cycles de fabrication plus courts. Voilà qui pourrait bien être pour le Canada la meilleure raison jamais vue pour réévaluer ses besoins en matière de sécurité et de matériel militaire !

Ernie Regehr

Projet Ploughshares, Waterloo